

Master Sciences Humaines et Sociales à finalité recherche Mention Cultures et Sociétés Spécialité Ecologie Historique Comparée

RNCP6528 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	126b, 120b, 123
Code(s) ROME	K2401, K2108, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Pau et des Pays de l'Adour

<http://www.univ-pau.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

De par l'acquisition d'un très haut niveau scientifique en écologie historique et de par leurs pratiques sur des sites expérimentaux d'observation des écosystèmes naturels et des organisations des sociétés ces diplômés apportent à leur employeur des compétences spécifiques aux métiers d'anthropologue, d'écologue, d'historien et de biologiste travaillant : - sur les évolutions des emprises humaines et des milieux naturels en région de montagnes,

- sur l'analyse des constructions du territoire,

tout en mettant en synergie leurs capacités interdisciplinaires de travail dans les domaines de l'histoire, de l'anthropologie, de la biologie

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les diplômés sont capables :

- de mettre en oeuvre leur connaissance approfondie des outils de la recherche et les bases méthodologiques interdisciplinaires en vue d'effectuer des analyses de processus de variation des systèmes biophysiques et socio-économiques, en considérant pour cela les données historiques comme un facteur explicatif pertinent.
- d'élaborer des connaissances, des principes de base, des techniques, des méthodes afin de fournir des outils pour la recherche appliquée sur le territoire en terme d'interaction entre sociétés et milieux naturels.
- de concevoir des propositions scientifiques adaptées et des scénarii de prévision destinés à résoudre la variété de problèmes liés à la durabilité des activités humaines et des milieux naturels en montagne.
- de mettre en oeuvre leur connaissance au moins en français et en langue anglaise afin de transmettre et d'acquérir les divers savoirs concernant la recherche et les travaux effectués aux niveaux européen et international.
- d'utiliser les outils linguistiques et les techniques d'écriture leur permettant de rédiger des documents à caractère scientifique (rapports de recherche, articles, mémoires...)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le master en écologie historique comparée permet à son titulaire : - de s'orienter vers des concours (catégorie A et B, niveau II) :

- de la fonction publique territoriale (Régions, Départements, Municipalités)
- de la fonction publique d'Etat
- de préparer à la vie professionnelle dans les métiers de l'anthropologie, de l'écologie, de l'environnement, du patrimoine et de la culture en ayant des fonctions de :
 - Enseignant chercheur
 - Directeur des éco-musées
 - Conservateur du patrimoine naturel
 - Responsable de projets de développement culturels et historiques
 - Conseiller culture et nature

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

A compléter (Reprise)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 263 €
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 698
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	16 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6528/>